

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **87 (1951)**

Heft 13

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Journal des parents*. — *Ecole normale du canton de Vaud: Brevet 1951; Prix de fondation*. — † G.-H. Cornoz. — Genève: *Caisse maladie et invalidité des instituteurs genevois: Rapport du président*. — Neuchâtel: *Compte rendu de l'assemblée des délégués*. — *Mise au concours*. — *Un départ*. — Jura bernois: *Nouveaux collègues*. — *Retraites*. — *Expositions*. — S. P. J.: *Séance du comité général*. — *Les belles lectures*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Ad. Ischer: *L'enseignement primaire en Belgique (fin)*. — J. J. Ry: *L'école suisse du Caire*. — Peter Schuler: *Colegio Helvetia Bogota*. — L. P.: *Les arts graphiques*. — J. D.: *Le tour du monde de M. Reynolds*.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

JOURNAL DES PARENTS

Le rédacteur de cette publication ne craint pas de « suivre le mouvement ». La présentation a été modernisée, les articles signés de médecins et de pédagogues en vue traitant de l'actualité pédagogique; la page réservée aux questions posées par les parents constitue un moyen d'entraide efficace.

Le corps enseignant a tout intérêt à s'abonner à cette revue. On y lit souvent des articles de quelques-uns de nos collègues. Ceux-ci s'efforcent de renseigner les parents sur certains aspects de la vie scolaire. Leur connaissance des enfants leur permet de donner des conseils utiles.

Il nous est possible de collaborer d'une autre façon encore à l'effort du rédacteur du « Journal des Parents ». Ce dernier recevrait avec plaisir des dessins d'enfants ou des gravures sur lino, pour illustrer le journal. On ne peut malheureusement reproduire que des travaux exécutés en noir et blanc; mais même en dessinant sans couleurs ou en peignant en noir, nos petits élèves créent parfois de très jolies choses qui rendraient plus attrayantes les pages du « Journal des Parents ».

Ne manquez pas, chers collègues, de faire de temps en temps un envoi à la rédaction, rue de Bourg 8, Lausanne, et n'oubliez pas de commander cette publication lors de vos réunions de parents.

L'administration du « Journal des Parents » est la même que celle de l'Ecolier romand-Caravelle; en procurant des abonnés à l'un de ces journaux, on participe à l'effort poursuivi en Suisse romande pour donner de bonnes lectures aux jeunes.

M. Mt.

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD**BREVET 1951****Les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif :**

a) **Enseignement primaire :** MM. Bettens Etienne, à Lausanne ; Bouquet André, à Clarens ; Chaillet Charles-Emile, à Orbe ; Duperrex Charles, à Lausanne ; Golay Roland, à Lausanne ; Graber Philippe, à Nyon ; Guex Jean, à St-Légier s/Vevey ; Jaccard Raymond, à Ste-Croix ; Jaquier Pierre, à Vevey ; Meyer André, à Vevey ; Péguiron René, à Lausanne ; Reymond Pierre, à Chardonne ; Rousseil Paul-André, à Savuit s/Lutry ; Roux Charles, à Lausanne ; Schmid Alfred, à Renens ; Sénéchaud Jacques, à Lausanne ; Tappy Eric, à Montblesson ; Zahn Charles, à Pully.

Mlles Banderet Marcelle, à Lausanne ; Blandenier Myriam, à Vevey ; Brand Marcelle, à Lausanne ; Briod Claudine, à Forel s/Lucens ; Buffat Anne-Marie, à Vevey ; Burnet Françoise, à Pully ; Devenoge Anny, à Orbe ; Devenoge Arlette, à Arnex s/Orbe ; Diserens Hélène, à Lausanne ; Ecoffey Rose-Mary, à Clarens ; Favre Simone, à Lausanne ; Junod Liliane, à Lausanne ; Ledoux Eliane, à Lausanne ; Mathez Claudine, à Lausanne ; Meuwly Yvette, à Lausanne ; Patthey Sylvie, à Faoug ; Perret Yvette, à Essertines s/Yverdon ; Pulfer Simone, à Corsaux s/Vevey ; Ravussin Ginette, à Baulmes ; Reymond Jacqueline, à Orbe ; Rochat Jacqueline, à Bussigny ; Schmidely Janine, à Lausanne ; Senaud Eliane, à Lausanne ; Tanner Hélène, à Lausanne ; Thévoz Madeline, à Missy.

b) Enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines :

Mlles Bissat Lily, à L'Auberson ; Cornaz Gilberte, à St-Prex ; Gaviilet Mariette, à Peney-le-Jorat ; Massy Elaine, à L'Orient ; Morier Germaine, à Lausanne ; Nicolas Suzy, à Chexbres ; Pasche Hugnette, à Lausanne ; Pilet Madeline, à Lausanne ; Stettler Lisette, à La Tour-de-Peilz ; Sulliger Marie-Louise, à Sainte-Croix.

c) Enseignement des Travaux à l'aiguille :

Mlles Briggen Geneviève, à Lausanne ; Gaboussat Jocelyne, à Lausanne ; Cornamusaz Renée, à Trey s/Payerne ; Deriaz Madeline, à Pailly ; Jaquier Elise, à Rivaz ; Martin Liliane, à Flendruz ; Pellet Claire, à Aubonne ; Mme Pulfer-Badan Yvonne, à La Tour-de-Peilz ; Voutaz Marie-Jeanne, à Aigle ; Mme Graf-Lourdin Violette, à Lausanne.

d) Enseignement dans les classes spéciales de développement :

MM. René Assal, à Lausanne ; Pierre Eperon, à Echichens ; Mlle France Benguerel, à Lausanne.

Que pensez-vous du nouveau feuilleton de « L'Ecolier Romand », « Pieds-agiles et Fille-à-l'arc » ? — Palpitant, bien écrit, ce récit est parfaitement à la portée des jeunes élèves dès 9 ans.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES BREVETS DU 22 MARS 1951

Prix de fondation

Les prix suivants sont décernés :

- Prix L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Myriam Blandenier ;
- » S. P. V. (régularité et conduite) : M. Charles Duperrex, Mlle Claudine Briod ;
 - » de volonté : M. Etienne Bettens ;
 - » F. Guex (pédagogie pratique) : Mlle Myriam Blandenier ;
 - » L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Charles Roux ;
 - » Victor Hugo (français) : M. Pierre Jaquier, Mlle Claudine Briod, Mlle Marcelle Brand ;
 - » F. Meyer (mathématiques) : M. Pierre Jaquier ;
 - » Ami Rosat (mathématiques) : Mlle Myriam Blandenier ;
 - » E. Reclus (géographie) : M. Pierre Jaquier, Mlle Claudine Briod, Mlle Liliane Junod ;
 - » Eug. Frey (allemand) : Mlle Hélène Tanner ;
 - » P. Jomini (sciences) : M. Raymond Jaccard ;
 - » Mlle F. M. Grand : Mlle Marie-Louise Sulliger ;
 - » C. C. Dénéreaz (chant) : M. Eric Tappy ;
 - » Hermann Lang (chant) : M. Etienne Bettens ;
 - » Albert Fœtisch (violon) : M. Pierre Reymond, M. Daniel Baatard ;
 - » Albert Fœtisch (harmonium) : Mlles Rose-Mary Ecoffey, Yvette Meuwly, Yvette Perret ;
 - » de la Société vaudoise des Beaux-Arts : Mlle Hélène Tanner, M. Charles Zahn, Mlle Germaine Morier ;
 - » Aug. Grandchamp (travaux manuels) : M. Michel Besençon (2e cl. B), M. Raymond Martin (2e cl. A) ;
 - » J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Myriam Blandenier ;
 - » E. Hartmann (gymnastique) : Mlles Marcelle Banderet, Hélène Tanner ;
 - » de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Jocelyne Caboussat ;
 - » de l'Association vaudoise des maîtresses ménagères : Mlle Jacqueline Albertone (délivré en automne 1950).

† **Gustave-Henri Cornaz**

L'Ecole vaudoise et le pays tout entier viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de G. H. Cornaz, inspecteur scolaire. La nouvelle de son subit décès survenu le 22 mars dernier consterna douloureusement les milieux les plus divers auxquels M. Cornaz avait consacré une part de son inlassable activité. L'école et le corps enseignant sont particulièrement affectés par cette disparition qui les prive d'un ami sûr et fidèle, d'un défenseur ardent et sincère, d'un guide clairvoyant.

De 1912 à 1935, M. Cornaz enseigna à Pompaples, puis à Yverdon. Cette partie de son existence a inspiré à un de ses anciens élèves le

témoignage suivant paru dans un de nos grands quotidiens : « Celui qui écrit ces lignes fut des volées d'écoliers qui se succédèrent alors sous la férule de M. Cornaz, mais il ne saurait oublier tout ce qu'il doit à son « régent » : la solidité et la sûreté de cette formation primaire, primaire ayant ici le sens de primordial, de fondamental. En vérité, lorsqu'on doit quelque chose à son premier régent, ce n'est jamais peu, il s'agit toujours de quelque chose d'essentiel et de décisif. » Bel hommage que chacun d'entre nous voudrait pouvoir mériter et qui résume magnifiquement cette carrière d'instituteur !

En 1935, M. Cornaz devint inspecteur scolaire. Ce n'est pas sans quelque appréhension que certains et certaines de nos collègues voyaient apparaître sa haute stature sur le seuil de leur classe ; ses dehors et son verbe énergiques, voire un peu brusques, impressionnaient beaucoup. Sévère et dur, G. H. Cornaz savait l'être, certes ; il l'était pour les autres comme pour lui-même ; impitoyable au laisser-aller et à la négligence qu'il ne pouvait tolérer, il avait (comme l'a dit un de ses chefs), « une conception impeccable de son devoir » qu'il aurait voulu voir partagé de tous ses subordonnés. Cependant, indulgent à l'inexpérience, compréhensif des maladresses inhérentes à la jeunesse, il savait tempérer la rudesse de ses avis d'une chaude et bienfaisante cordialité. Son attitude nette, sa loyauté parfaite et son absolue franchise emportaient l'estime et le respect de tous, de ceux-là mêmes dont l'amour-propre eût pu (bien à tort) s'estimer blessé.

Au cours d'une carrière de 40 années consacrée à l'école vaudoise à laquelle il a donné le meilleur de lui-même, G. H. Cornaz a témoigné des plus éclatantes qualités de chef et d'entraîneur. Ceux qui l'ont approché, qui l'ont connu n'oublieront pas de sitôt cette riche et généreuse personnalité.

Une foule nombreuse et recueillie rendit le Lundi de Pâques au temple de St-François un dernier et émouvant hommage à sa mémoire. Après un culte de M. le pasteur Bernouilli, M. le conseiller d'Etat Jaquet, représentant le Département de l'instruction publique ; M. le colonel-brigadier Tardent, Cdt. de la Brig. Mont. 10 ; M. Héritier, président de l'Union chorale de Lausanne ; M. Liron, au nom de ses camarades de classe et de la S. P. V. ; M. Chantrens, délégué du collège des experts aux examens civiques des recrues, et enfin M. Patthey, porte-parole des sections de la Broye, prononcèrent l'éloge funèbre du disparu, exaltant ses qualités et l'activité féconde qu'il déploya dans tant de domaines divers. L'Union chorale (à laquelle s'étaient joints de nombreux chanteurs de la Récréation d'Yverdon), sous la baguette de Carlo Hemmerling, exécuta « O petit pays dont je suis le fils »... de Hemmerling et « Clartés », de Mozart ; un groupement d'instituteurs et d'institutrices de la Broye dirigé par André Charlet chanta d'émouvante façon un choral de Bach.

Que tous ces témoignages, comme le nôtre, redisent à madame Cornaz, à ses deux enfants, nos collègues, la part immense que nous prenons à leur peine et le souvenir ineffaçable que Gustave-Henri Cornaz laissera dans nos cœurs.

GENÈVE**CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ****INSTITUTEURS GENEVOIS****RAPPORT DU PRÉSIDENT**

sur l'exercice 1950, présenté à l'assemblée générale du 16 mars 1951

Messieurs et chers collègues,

Avec quelque vingt-cinq ans de retard, suivant l'allusion de notre aimable bulletinier (voir compte rendu de 1949), j'ai l'honneur de vous présenter le rapport du 26^e exercice annuel de la Caisse maladie et invalidité des Instituteurs genevois.

Et tout d'abord, place à la statistique, non pas celle qu'exige le bureau fédéral des assurances, véritable charrue-à-chiens, selon l'expression de notre trésorier, mais deux mots seulement : effectif inchangé, **120 sociétaires**. En effet, si nous avons eu à déplorer le décès de trois retraités : Eugène Dunand, Henri Chappot et Charles Favre, c'est par contre avec un vif plaisir que nous vous signalons l'admission de trois jeunes confrères : MM. Jean Debonneville, Charles Schopfer et Jean-Jacques Barbier, à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Nos 120 sociétaires se répartissent comme suit : 84 assurés pour maladie, invalidité et chômage ; 29 assurés pour maladie et invalidité ; 7 assurés pour chômage seulement.

Finances. Feuilles de maladies établies et rentrées : 56.

Coût moyen d'une feuille incombant à la Caisse : fr. 84.—.

Dépenses pour cas de maladie :	fr. 200 et plus	4
	fr. 100 et plus	13
	fr. 50 et plus	17
	moins de fr. 50.—	22

Total 56

Ces 22 derniers cas ne sont pas des maladies proprement dites, mais de simples alertes qui ne ressortissent guère au but véritable de notre caisse, ainsi que la plupart de nos membres l'ont toujours admis, heureusement !

Il n'en reste pas moins que, grâce surtout à la diminution du nombre de feuilles de maladie délivrées, la situation de la Caisse s'est sensiblement améliorée puisque le boni de 1950 couvre le 64 % du déficit de 1949 (fr. 3583.—). C'est pourquoi nous nous sentons pressé de féliciter ceux d'entre vous qui ont répondu à l'appel réitéré de notre cher ancien président, Adrien Lagier, confiant qu'il était dans l'esprit de solidarité dont chaque mutualiste doit être animé.

Une seule constatation nous cause un certain souci, le **recrutement est insuffisant**. Il est anormal qu'une caisse mutuelle n'augmente pas ses effectifs. Le vieillissement inexorable risque de mettre en danger toute l'économie de l'association.

Les cotisations votées l'an dernier se sont révélées efficaces. A l'avis de votre comité, il serait imprudent de les diminuer malgré le réjouissant boni de cet exercice. Avec la thérapeutique actuelle, les

frais médicaux vont croissant d'année en année et si, dans l'exercice clôturé, nous avons eu le même nombre de cas de maladie qu'en 1949, le résultat de 1950 eût été de nouveau déficitaire.

Il m'est particulièrement agréable de rendre ici un témoignage de l'intérêt que mes collègues du comité ont apporté à la bonne marche de notre institution. A dire le vrai, nous devons reconnaître que notre tâche est singulièrement facilitée par le dévouement indéfectible de notre trésorier-comptable M. Edmond Martin, dont la lourde et délicate charge n'a d'équivalents que sa compétence et son esprit de large compréhension unanimement reconnus. Puisse-nous, longtemps encore bénéficier de sa précieuse collaboration !

Troinex, le 16 mars 1951.

A. Claret, président.

NEUCHÂTEL

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS (17 mars 1951)

Présidence de M. Willy Zwahlen.

1. Adoption du procès-verbal rédigé consciencieusement par Mlle A. Perrin, secrétaire.

2. Le **président** lit son **rapport annuel**, très complet. Nous ne nous y attarderons pas puisqu'il paraîtra in extenso dans ces pages, cet été. Mais cette lecture donne lieu à un supplément d'information sur l'affiliation éventuelle de la S. P. N. à la V. P. O. D. Les données d'un juriste zuricois semblaient devoir annuler tout le travail nettement constructif accompli par le C. C. jusqu'ici. Mais le président eut la main heureuse en consultant aussi, de son côté, un avocat, Me Barrelet, de Neuchâtel, celui même qui fut chargé de procéder à la mutation de la Société des maîtres secondaires en syndicat. Me Barrelet vit d'emblée qu'il s'agissait pour nous d'un problème sensiblement différent, étant donné notre rattachement à la S. P. R., la nature et les buts idéaux de notre association. Il sut admirablement tenir compte d'éléments psychologiques qui jouent un rôle si déterminant chez nous, en donnant à ses propositions d'arrangement et d'adaptation la plus parfaite expression. Le rapport de ce juriste, remarquable par sa pensée et sa forme, reçut l'approbation générale et ne provoqua aucune discussion.

Les sections consultées sur l'adhésion à la V. P. O. D. ont donné le pour cent approximatif de promesses suivant :

Neuchâtel	70 %
Boudry	60 %
Val-de-Ruz	80 %
Val-de-Travers	60 %
La Chaux-de-Fonds	90 %
Le Locle	90 %

La moyenne est donc suffisante pour nous permettre d'aller de l'avant et d'envisager la convocation d'une assemblée générale cantonale peut-être en mai prochain.

L'avis de droit de Me Barrelet a été soumis aux organes directeurs

de la V.P.O.D. par la voie de M. Daepfen, secrétaire romand. Ils se sont montrés heureux de retrouver le terrain d'entente où nous nous étions rencontrés le 27 janvier avec les secrétaires syndicaux de Zurich qui nous avaient été envoyés. Il ne reste guère qu'à mettre au point les statuts, ce qui se fera vraisemblablement sans difficultés.

3.-4. Notre dévoué **caissier** commente les comptes avec clarté. Son grand travail, exécuté de façon irréprochable, lui vaut les félicitations de tous.

La campagne en faveur des traitements a été sagement dirigée et nous a coûté moins que le budget ne le prévoyait. Les frais se montent à quatre francs en moyenne, par membre, au lieu des dix francs réclamés prématurément par l'« Educateur » du 17 février. Nous remercions les collègues qui se sont empressés de payer cette somme et les en louons. Les caissiers de section sont priés de leur porter ces dix francs en déduction de la cotisation habituelle. En revanche, les quatre francs nécessaires seront fournis : a) par le boni de l'exercice écoulé, pour une valeur de 2 francs ; b) par un supplément de 2 francs qui s'ajoutera à la cotisation ordinaire. En outre, la Caisse d'Entraide sera mise aussi fortement à contribution en 1951 que l'an dernier, si bien qu'il est indispensable de fixer, comme autrefois, une cotisation annuelle de 5 francs. Chacun la versera de bon cœur.

En résumé, voici ce que vous aurez à payer pour la S. P. N. cette année :

Cotisation égale à celle de 1950	Fr. 25.—
Part aux frais de campagne pour les traitem. »	2.—
Cotisation à la Caisse d'Entraide	» 5.—
Montant total à payer à la Caisse cantonale .	Fr. 32.—

auxquels s'ajoute la cotisation que chaque section a votée pour ses propres besoins.

N.B. Tout nouveau membre reçu en 1951, quelle que soit la date de l'admission, doit à la Caisse d'Entraide une cotisation entière de 5 francs.

5. Une fois de plus, nous disons la reconnaissance de la société à notre ancien collègue, M. Maurice Montandon, qui a bien voulu consentir à présider encore, et avec quelle maîtrise, aux destinées de l'« **Exposition scolaire permanente** ». Chacun pourra lire son rapport tout prochainement dans ce journal.

6. Mlle Gilbert Loeffel et M. Marcel Rütli sont nommés pour **vérifier les comptes de la S. P. N.** de 1951. Mlle Suzanne Lebel et M. Francis Perret sont désignés aux mêmes fonctions pour l'« **Exposition scolaire permanente** ».

7. Dans les « **Divers** », notre président nous communique l'intention de la Caisse cantonale d'Assurance Populaire (C. C. A. P.) d'instituer pour les écoliers un genre d'assurance dotale facultative avec primes hebdomadaires qui seraient versées en classe. C'est un projet qui a été discuté en une conférence du Département à laquelle était convoqué le président de la S. P. N. Cette innovation ne paraît guère trouver l'agrément de nos délégués.

Intéressante et bonne séance qui ne dura que deux heures, à la satisfaction de tous.

W. G.

MISE AU CONCOURS

La Côte-aux-Fées. Poste d'instituteur. Délai d'inscription : 14 avril 1951.
Mont de Boveresse. Poste d'instituteur. Délai d'inscription : 10 avril 1951.

UN DÉPART

Le Corps enseignant chaud-de-fonnier a le regret de se séparer de M. William Béguin qui assumait la direction des Ecoles primaires durant cette dernière décennie. Auparavant, au cours d'une même période, M. Béguin avait dirigé, avec un bonheur égal, l'enseignement primaire au Locle.

Partout où M. Béguin a passé, c'est-à-dire déjà au temps où il professait au gymnase et à l'Ecole normale de La Chaux-de-Fonds, il a laissé une trace bienfaisante et féconde. M. Béguin était apprécié de tous pour sa vive intelligence, ses dons pédagogiques, son caractère cordial et conciliant. Cet homme, foncièrement bon, a su marquer toutes ses relations, officielles ou non, de modération et de paix, qualités rares en ces temps agités. Aussi, le contact avec cette personnalité qui s'imposait sans artifice grâce à son savoir, sa clarté d'esprit et sa valeur morale, était-il toujours réconfortant. On comprend donc que cette démission ait été ressentie avec tristesse, comme elle le fut au Locle dix ans plus tôt, car ce n'est point seulement un directeur compréhensif et estimé, mais un ami qui part...

Que M. Béguin puisse jouir durant de longues années, aux côtés de Madame, notre ancienne et bonne collègue, d'une retraite sans ombres.

La Commission scolaire de la grande cité montagnarde a nommé M. Paul Perrelet, professeur au gymnase et à l'E.N. de cette ville, pour succéder à M. Béguin. Nous sommes absolument certains que ce choix est des plus heureux. M. Perrelet est un maître hors ligne qui a donné ses preuves aussi bien dans son enseignement ordinaire que dans les cours normaux qu'il dirigea à maintes reprises dans d'autres cantons. Organisateur de premier ordre et très expérimenté, homme énergique et au commerce des plus agréables, parfaitement au courant, en outre, de l'évolution moderne de la pédagogie, il réunit toutes les qualités qui nous permettent d'affirmer que les Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds sont en mains excellentes.

En tant que collègue et président de la S.N.T.M.R.F., que M. Perrelet reçoive ici nos plus chaleureuses félicitations et l'expression de la satisfaction générale de le voir accéder à ce poste d'honneur.

W. G.

AVANT-DERNIÈRE HEURE

Les collègues neuchâtelois sont instamment invités à penser à la prochaine votation sur le crédit pour la construction du bâtiment scolaire de l'Ecole normale et à faire pour son adoption la plus active propagande.

JURA BERNOIS

NOUVEAUX COLLEGUES

A Porrentruy, les examens du brevet primaire se sont terminés par une cérémonie de circonstance au cours de laquelle M. Reusser, président de la commission du brevet, a remis le diplôme d'instituteur à huit jeunes gens.

A Delémont, ce sont douze nouvelles institutrices qui ont subi avec succès leurs examens finaux pour le brevet primaire. En outre, et pour la première fois, une volée de huit maîtresses d'école enfantine ont également obtenu le brevet cantonal après deux ans d'études.

A toutes et à tous, que nous ne pouvons nommer ici, l'« Educateur » adresse ses félicitations, ses souhaits de bienvenue dans la grande famille du corps enseignant et ses vœux pour une carrière féconde.

RETRAITES

Nous extrayons de la presse jurassienne ce qui suit :

M. P. O. Bessire, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, prend sa retraite après 36 ans passés dans cet établissement. Il se retirera dans sa ville natale, Moutier. Puisse-t-il y jouir d'une retraite paisible. Chacun espère que le poète, l'écrivain et l'historien continueront à servir notre coin de terre dont « les monts bornent l'horizon », mais où « toujours vaillante et belle race a peuplé les heureux vallons » ! Nous exprimons à M. Bessire la gratitude de ceux qui l'ont apprécié.

A Saint-Imier, Mlle Bioley, maîtresse secondaire, prend également sa retraite après avoir servi la bonne cause pendant plus de 40 ans. Nous nous permettons aussi de lui adresser les félicitations et la reconnaissance qui lui sont dues. Nous y ajoutons notre gratitude personnelle, puisque nous avons eu le privilège, dans les années 25-26 sauf erreur, d'être l'un de ses turbulents élèves qu'elle enseignait avec beaucoup de patience et de dévouement.

EXPOSITIONS

Qui dira jamais le nombre d'expositions de dessins et de travaux manuels qui ont lieu chaque année, en fin d'année scolaire ? Il est impossible au chroniqueur de les visiter toutes ; tout au moins lui est-il agréable de relever que ces manifestations scolaires marquent bien l'enthousiasme et l'idéal animant nos classes ; il faut féliciter en bloc tous les maîtres dévoués qui travaillent dans ce domaine précis des disciplines artistiques et artisanales ; l'école moderne a besoin d'eux.

Et quand il s'y ajoute une exposition de travaux biologiques, mes chers collègues, on ne peut que tirer un grand coup de chapeau, en pensant que les auteurs en sont des élèves secondaires de 12 à 15 ans ! Et leur maître a trop de modestie pour accepter les flots de louanges mérités... Tant pis, c'est commencé...

Reber.

UNE ŒUVRE INTÉRESSANTE : LES BELLES LECTURES

L'effort entrepris depuis plus de cinq ans par les « Belles Lectures » est méritoire et nous pouvons sans réticence aucune les recommander à nos collègues. Le but de « Belles Lectures » peut se résumer en quelques mots : faire connaître à un nombre toujours plus grand de lecteurs, pour un prix modique, les chefs-d'œuvre souvent peu publiés, peu connus et parfois même oubliés, des littératures française et étrangères.

Voici quelques œuvres parues dans les dernières collections :

Collection No 4. — De Jules Michelet : **La Sorcière**, cette importante étude historique, passionnante comme un roman d'aventures ; les éditeurs la négligent avec une unanimité déconcertante, elle a pourtant été une véritable révélation pour nos abonnés.

De Claude Tillier tout le monde connaît « Mon Oncle Benjamin », mais, sauf nos amis, qui donc a lu son **Belle-Plante et Cornélius**, une satire d'une belle venue, riche en épisodes divertissants.

Tous nos lecteurs ont ri en lisant ce roman picaresque espagnol traduit de Mendoza : **Les Aventures de Lazarille de Tormes**. Il en fut de même à la lecture de cette pièce de Nicolas Gogol : **Le Revizor** qui est un drame véritable, traduit par Prosper Mérimée, ainsi que des contes charmants de Jean de la Ville de Mirmont joints à son récit : **Les Dimanches de Jean Dézert**.

La Collection No 5 forme un ensemble où l'art contemporain se mêle avec bonheur à l'art classique.

Denis Diderot : **Lettres à Sophie Volland**. Qui peut prétendre connaître vraiment Diderot s'il n'a pas lu ces lettres pleines d'esprit et de réflexions judicieuses qu'il a adressées pendant plusieurs années avec contenance et amour à Sophie Volland ?

Faut-il vous parler du roman d'Edouard Estaunie : **Les Choses voient**, cette psychanalyse d'avant la lettre, ou **d'Aurelia**, de Gérard de Nerval, conte curieux, troublant et hermétique ; ou de l'étonnant personnage de **Monsieur de Bougreton**, héros d'un roman de Jean Lorain que nos lecteurs ont été heureux de découvrir ?

Des Cahiers de la Quinzaine de Charles Péguy, on en parle beaucoup sans pouvoir se les procurer, les « Belles Lectures » se sont empressées d'offrir à leurs abonnés **Des Pages de Péguy**, choisies par Jean Cabanel.

Il y a cent ans mourait H. de Balzac. On a commémoré avec ferveur cet anniversaire, aussi a-t-on pu lire dans notre revue **Balzac en Pantoufles**, de Léon Gozlan, un Balzac intime, vu de près par un témoin amical et lucide.

Nous tenons à signaler également ces contes pour « Jeunes », mais empreints d'une profonde et humaine philosophie, d'Oscar Wilde : **Le Prince heureux, L'Ami dévoué** ; ce **Voyageur dans le Nouveau Monde**, de Marivaux, complètement inconnu même des lettrés, et aussi ce magnifique **Canot des six Capitaines**, une délicieuse nouvelle de Paul Arène.

Dans la **Collection No 6**, on peut lire ce chef-d'œuvre : **Vie de Henri Brulard**, une sorte d'autobiographie de Stendahl. Peu de personnes ont eu le bonheur d'en connaître le texte intégral, nous l'offrons enfin à nos amis après l'avoir annoncé en vain pendant trois ans.

On y trouve également le roman de Ferdinand Fabre : **L'Abbé Tigrane**, suivi d'un roman oublié, un véritable chef-d'œuvre, de Henri de Régnier : **La Double Maîtresse**, ce n'est pas là un seul roman mais au moins trois qui, passionnants, se déroulent et s'enchevêtrent pour se terminer sur un chapitre bien curieux.

Vous lirez les délicieuses et tendres **Lettres d'amour d'une Anglaise**, **Les Mémoires** de Beaumarchais, les contes charmants et subtils d'Albert Samain, ceux violents et mystiques d'Ernest Hello.

Pour terminer enfin par la préface magistrale de Victor Hugo : **Introduction de Cromwell**, un conte peu connu de Musset, des souvenirs d'enfance de Henri Heine et un conte retrouvé de Claude Tillier.

Le choix des textes est assuré par un Comité Littéraire des plus compétents qui a pris sa tâche à cœur et c'est ainsi que les intéressés pourront se procurer un ensemble d'œuvres de valeur pour une dépense minime.

La présentation des « Belles Lectures » est conçue de façon à permettre le brochage des œuvres publiées. Pour les non-initiés, la Direction de la publication met à leur disposition des reliures mobiles qui peuvent grouper sous une seule couverture 24 cahiers, soit six numéros.

Le prix de ces reliures est de 3 fr. suisses les deux, frais de transport compris ; 4 reliures suffisent donc pour les 24 numéros d'une année.

Le programme à réaliser se présente sous des auspices heureux :

Vieux Ménage , d'Octave Mirbeau	Oncle Anghel , de Panaït Istrati
Le Pain de Ménage , de Jules Renard	Peter Ibbetson , de G. du Maurier
Le plaisir de rompre » »	L'Eternel Mari , de Dostoïewski
Le Tricorne d'Alarcon » »	Les Trois Sultanes , de Favart
Le Chevalier des Touches , de Barbey d'Aurevilly	Eurydice deux fois perdue , de Paul Drouot
Un Coco de génie , de Louis Dumur	Bouvard & Pécuchet ,
La Femme pauvre , de Léon Bloy	de Gustave Flaubert

et bien d'autres textes que l'édition néglige.

Le prix de l'abonnement pour les enseignants est de 16 fr. 70 suisses net, pour l'année et de 9 francs suisses pour le semestre, celui des collections : 9 fr. 50 suisses chacune.

Nous engageons vivement les intéressés à écrire aux « Belles Lectures », 41, rue des Martyrs, Paris IXe, en se recommandant de l'« Educateur » et à demander un spécimen gratuit, sans que cela constitue le moindre engagement de leur part.

R. Michel.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN BELGIQUE (fin)

(Voir « Educateur » Nos 6, 8, 9 et 12)

Chez les petits.

C'est dans les petites classes, les premières touchées et dès le début du siècle par l'éducation nouvelle, que l'interférence des courants pédagogiques est la plus forte. Que de procédés communs aux montessoriennes, aux animatrices de la Maison des petits, aux institutrices des Maternelles de France, (de quelque théorie qu'elles se réclament !) et aux éducatrices decrolyennes !

Nous nous bornerons donc à traiter brièvement de deux seuls points : le magasin et la lecture globale.

Le magasin. On en voit dans quelques-unes de nos classes inférieures et on en tire parti plutôt irrégulièrement.

En Belgique, le magasin ne manque presque jamais, et il n'est pas liliputien. C'est un vrai ! Casiers, banque, balance sont solides, à la mesure des enfants. Il est doté en général par les mamans qui referment soigneusement les emballages vidés.

Non seulement dans les classes gardiennes mais aussi dans le degré inférieur de l'école primaire le magasin a une grande importance. Parfois on en déduit presque tout le programme d'arithmétique. L'action à la base du calcul, les opérations teintées affectivement puisqu'elles s'appuient sur le jeu ! L'arithmétique fonctionnelle puisque les enfants sont à l'âge du troc !

A Clabecq, dans cette école publique si intéressante que le père Châtelain nous a fait connaître (L'Ecole nouvelle française, mai 1950) j'ai vu dans la petite classe un immense magasin, « sans lequel on ne « saurait » rien faire »... m'a dit l'institutrice.

Dans la classe inférieure du Renard, les objets exposés et vendus sont liés au centre (Lutte contre les intempéries). Ils s'agit de sous-vêtements inutilisables ou trop petits que les parents donnent. Au fronton du magasin, une grande banderole : solde de nos articles d'hiver !

La lecture globale. Le mécanisme de l'acquisition de la lecture par cette méthode représente le type pur de la démarche intellectuelle telle que se la représente le decrolyisme :

vision globale, analyse, structuration par identification et par rapprochement conduisant à la synthèse.

J'ai trouvé la globale enseignée en Belgique, son pays d'origine, comme chez nous. Les classes romandes qui l'emploient ne la trahissent donc pas.

Les étiquettes, dès le début, mentionnent les menus faits, les sympathiques découvertes de la petite collectivité enfantine, les chagrins et les joies de ces vingt têtes blondes et brunes. Faute de cet appui affectif on ne peut s'attendre qu'à des mécomptes. La globale réclame donc, de la part des institutrices, de l'intuition et un sens psychologique averti.

Quelques exemples d'étiquettes :

Christiane coupe la poire, elle a 10 pépins (Clabecq).

La salamandre est dans l'aquarium.

La petite pomme pèse 20 billes (Renard).

La coque du marron pique (Courcelles-Trieu).

Je pèse 18 kilos (Marcinelle-Vilette).

Jean a vu des noisettes au petit bois.

Marcel a ramassé des noisettes au petit bois.

Le petit bois de l'école est frais.

Les noisettes du petit bois et les noix du parc.

Je bois mon lait au réfectoire.

Deux remarques :

1) Le dernier des exemples (Jean a vu... etc.) m'a été cité par Mlle de Gand, théoriquement, comme un départ possible pour la globale. Les décrolyens ne craignent donc pas une identification et une syllabation prématurées puisque dès le début des mots et des phones se répètent. On se demande assez souvent, en Suisse romande, après combien de mois la syllabation doit intervenir. Pour Mlle de Gand, chaque enfant syllabe à son heure.

2) Dans la plupart des classes visitées la méthode de calcul est également globale et part (voir plus haut) des mêmes écriteaux.

L'opinion de quelques spécialistes de la globale. Mlle de Gand «Dès le début identification et analyse de la part de l'enfant, sans que la maîtresse intervienne. La globale est une méthode empirique, toute d'art, qui ne doit rien avoir de systématique. Elle exige : l'abandon de notre mentalité d'adulte, l'appui de la nature, beaucoup de dévouement de la part de l'éducatrice... et pas trop d'enfants.»

Mlle Hamaïde « Je l'enseigne depuis 42 ans et d'année en année j'interviens moins. J'ai renoncé à toute méthodologie. C'est le miracle de l'apprentissage de la parole qui se répète, l'enfant apprend à lire comme il a appris à parler. La méthode globale appuyée sur un livre... grossière caricature ! »

M. Wilputte, inspecteur « Certes, quelques enfants ont de la peine d'apprendre par cette méthode. Mais je suis persuadé que les mêmes enfants auraient tout autant de peine avec la méthode traditionnelle. »

Même en Belgique, la globale pure effraye encore ! D'où des systèmes mixtes dont le principal, le terrible défaut c'est qu'ils partent de mots-clés cristallisant les leçons, les dépouillant de tout halo affectif. On « éveille » alors l'intérêt de l'enfant alors qu'avec la globale pure il est éveillé automatiquement.

Deux exemples de système mixte :

A Bruxelles, classes d'application de l'Ecole normale Ch. Buls, le livre de lecture se constitue au cours de l'année ce qui permet, en une certaine mesure, un enseignement fonctionnel. Sur chaque page de gauche, trois phrases polycopiées, collées, qui contiennent un mot commun. Sur la page de gauche suivante, une des phrases un peu modifiée, introduisant un mot nouveau. Les pages de droite réservées à l'enfant qui illustre et colore. Les écriteaux muraux doublent cette préparation seulement pendant les trois premiers mois de l'apprentissage de la lecture.

A Duerne-Zuid, un autre système, beaucoup plus rigide, pour calmer les appréhensions des parents. La crainte de les voir envoyer leurs enfants à l'école libre (catholique) paralyse toute la pédagogie belge et oblige l'école publique à de nombreuses concessions !

Cette globale s'appuie sur 79 mots-pivots qui contiennent tous les phones. Dès le début on compare ces mots, on y retrouve des sons communs suivant un ordre fixé par la méthode, ce qui permet des mutations d'élèves d'une classe à l'autre, dans la province d'Anvers. Ce léger avantage ne me paraît pas compenser le gros défaut de la méthode, la cristallisation, le renoncement à cette admirable atmosphère spontanée qui enveloppe l'apprentissage de la lecture par la méthode globale.

Quelques-uns des mots pivots de cette méthode flamande :

haan	poes	geit	aap	bijl	schip	vuur	man
(coq)	(chat)	(chèvre)	(singe)	(hache)	(bateau)	(feu)	(homme)

LES ÉCOLES NORMALES ET LE DECROLYSME

Dans le premier de ces articles consacrés aux écoles belges j'ai déjà défini la position que prennent, à l'égard du decrolyisme, les autorités officielles de ce pays.

Les Ecoles normales, responsables au premier chef de l'enseignement dans les écoles publiques, sont si possible encore plus prudentes. Et c'est à ce seul titre de leur réaction envers l'éducation nouvelle belge qu'il en sera question ici puisque la remarquable préparation que ces diverses écoles donnent aux futurs instituteurs sort de mon sujet.

(J'ai visité les Ecoles normales suivantes : E.N. primaire d'Etat à Blankenberg dir. V. de Moeschkalk - E.N. primaire communale Ch. Buls à Bruxelles dir. S. de Coster - E.N. adoptée des Frères des Ecoles chrétiennes à Louvain - A l'E.N. primaire communale Emile André à Bruxelles je n'ai eu qu'un entretien avec la directrice Mlle Schmitz. - Je rapporte ci-dessous le sens des déclarations que m'ont faites quelques personnalités belges qui les dirigent.)

A L'ÉCOLE NORMALE CH. BULS

M. S. de Coster, directeur : « A Bruxelles on a dû renoncer ces dernières années, dans bien des écoles, au decrolyisme pur ; moins que jamais il est adaptable à notre enseignement public. Mais l'influence générale du decrolyisme est immense et dépasse de beaucoup les frontières du pays. Le rôle de l'E.N. est de faire de chaque élève un decrolyen convaincu... mais pas fanatique. Dans les classes d'application dépendant de l'E.N. une rationalisation du travail, dont vous parleront MM. Devreught et Prouchaud nous permettent de concilier l'éducation nouvelle et les exigences du programme ».

M. Devreught, prof. méthod. : « Herbart voulait l'éducation par l'instruction. Decroly, qui fut professeur chez nous, pensait arriver à l'instruction par l'éducation. Les mots d'ordre sont faux. Il y a à l'école l'instruction et l'éducation. Nous faisons de l'instruction un « drill »

chaque matin, puis nous devenons decrolyens. Les progrès de la méthodologie viseront à diminuer le temps consacré au travail formel ».

M. Prouchaud, dir. cl. appl. : « L'horaire général est d'inspiration decrolyenne mais distingue au début de la matinée un enseignement strictement systématique. Ensuite des travaux plus libres (exercices dirigés, centre d'intérêt, étude du milieu) sans distinction de branches et sans découpage horaire ».

Dans les classes d'application. C'est ainsi que je trouve, dans les classes, au début de la matinée, un climat très scolaire !

Grammaire : très systématiquement répartie par semaine. Exercices répétés jusqu'à ce que soit atteint l'indice de Washburne ; tant que plus de 6 élèves sur 30 ne s'en sortent pas on reprend collectivement.

Vocabulaire : basée sur les travaux de Louvain, la liste du vocabulaire orthographique de base comprend 300 mots par an, revus continuellement et méthodiquement.

Orthographe : des dictées de contrôle contenant 10 des mots du vocabulaire fondamental et la dernière des difficultés grammaticales revues.

Calcul : je n'ai pas eu l'occasion de voir des classes occupées en arithmétique mais il y a là certainement aussi un strict découpage du programme annuel.

Réflexions...

Nous nourrissons l'espoir nous autres Suisses romands, d'arriver à rendre sympathiques à l'enfant, par la vertu de l'intérêt, les disciplines les plus froides et les plus formelles.

Faut-il donc, au vu des expériences belges, abandonner cet espoir et discriminer plus nettement d'une part les techniques, d'autre part la culture ? Personnellement j'aurais bien de la peine à m'y résoudre... ce serait renoncer à croire à l'école fonctionnelle.

C'est pourtant à quoi on en arrive ici, à Deurne, aussi sous une autre forme ; et même, nous le verrons, à l'Ecole moderne française, chez les disciples de Freinet.

A mon sens, voilà la plus grave des questions que la pédagogie m'a posée !

A la cérémonie de promotions des E.N. Ch. Buls et Em. André. M. Toussaint, éch. de l'inst. publ. : « ... je suis partisan des méthodes actives, du rattachement de l'école à la vie, de la foi en l'initiative de l'enfant. Mais ce rattachement peut être une caricature, il peut aboutir à l'émiettement de l'activité en cent riens divers, à une agitation stérile, cachant une redoutable imprécision des idées (...) Je loue les directeurs qui ont pris de ces méthodes ce qu'elles ont d'intéressant, avec l'esprit de prudence et de mesure qui caractérise le tempérament belge ».

La cérémonie se poursuit dans le hall intérieur de l'école, transformé en salle de fête, avec un appareil dont nous n'avons pas l'idée : tentures, drapeaux, fauteuils dorés, tapis déroulé jusqu'au vestibule d'entrée. Et quand, une heure plus tard, je retrouve la foule et l'intense circulation du boulevard Lemonnier il me vient à l'esprit que pas une fois, pendant cette cérémonie, le mot : « decrolyen » n'a été prononcé !

« Caravelle » et « Ecolier romand » sont liés pour diminuer les frais. Si chaque maître faisait 3 abonnés de plus, chaque journal deviendrait indépendant.

A L'ÉCOLE NORMALE EMILE ANDRÉ

Mlle Schmitz, directrice : « Dans chaque volée de candidates nous avons quelques éléments brillants qui passeront d'eux-mêmes au decrolyisme. L'E.N. ne peut assumer la responsabilité d'y faire échouer les autres, qui n'ont pas cette envergure ; elle se doit de leur donner des procédés plus sûrs et plus réglés.

Vous me parlez de l'école du Renard ; c'est certainement une des belles réussites de l'enseignement belge. Plus que l'exemple des écoles privées decrolyennes, celui du Renard peut inspirer le monde pédagogique. Nos jeunes filles font de brefs stages, en quatrième année, dans cette classe, stages dangereux pour celles qui se font des illusions sur leurs possibilités.

Une expérience comme celle du Renard n'est possible, dans nos campagnes, que quand l'inspecteur est rallié à l'éducation nouvelle. C'est le cas de Mlle Claret, inspectrice du canton de Tubize ».

A L'ÉCOLE NORMALE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Cette Ecole normale qui forme des ecclésiastiques (Congrégation des Frères des écoles chrétiennes) est adoptée c'est-à-dire que se soumettant à l'inspection, elle est subsidiée. Le hasard a voulu d'ailleurs que j'assiste à une partie des examens des candidats (en robe) en compagnie du délégué du Gouvernement, M. Willputte, inspecteur général de l'enseignement primaire.

J'allais à Louvain, intéressé par les travaux de Buyze, Aristizabal, Dubois, Pirenne et Lambert sur le vocabulaire fondamental, travaux que nous ont fait connaître Dottrens, Massarenti et Reichenbach.

Encore un effort pour dissocier techniques et culture, et, donc, pour valoriser l'éducation en taylorisant l'enseignement.

Frère Lambert, prof. à l'E.N. : « Le dépouillement pour l'établissement du vocabulaire de base a porté sur les rédactions spontanées d'enfants et sur les lettres d'adultes. La liste répond donc au critère sociologique mais aussi (et c'est important) aux intérêts enfantins. Nous n'avons pas l'intention de faire de l'acquisition de la liste une technique à part. Au contraire, en un remarquable effort, les instituteurs de l'enseignement libre ont sorti une série d'ouvrages formant « le livre unique de français » qui répartit le vocabulaire fondamental dans des dictées sérieées par âge et centrées par intérêts. Nos travaux ne sont donc pas inconciliables avec les tendances nouvelles de l'enseignement ».

Ces manuels que j'ai parcourus depuis répondent certainement au principe formulé par Demoor et Jonckheere : « Enseigner c'est faire naître un intérêt et y répondre ! » Mais ils refroidissent un peu mes illusions ; entre la spontanéité et la sûreté ils ont choisi la sûreté.

L'adoption d'un vocabulaire de base dans les écoles romandes se fera aussi au détriment d'une liberté chère aux adeptes de l'éducation nouvelle. A moins qu'on ne réussisse à le rattacher à une série d'intérêts puissants des enfants. G. Mayer (Le cirque, documentation S.P.R.) vient de nous prouver que c'est possible. Mais quel gros travail !

OPINIONS D'INSPECTEURS

Voici enfin quelques déclarations d'autant plus intéressantes qu'elles émanent d'hommes que leurs fonctions conduisent dans les classes :

M. A. Peeter, insp. sec. : « Les Athénées (garçons) et les Lycées (filles), pour autant qu'ils s'ouvrent à l'éducation fonctionnelle, sont influencés en général par Sèvres et le mouvement français des classes nouvelles de l'enseignement secondaire. L'effort est orienté vers l'équipe, le conseil de classe et la coordination, délicate car elle ne doit pas retomber au stade, dépassé dans l'enseignement secondaire, du centre d'intérêt. La coordination se révèle difficile car les E.N. secondaires, qui préparent les régents, sont encore plus traditionnelles que les E.N. primaires. Les inspecteurs eux-mêmes sont victimes de leur préparation et ne peuvent progresser que par un self-contrôle continu ».

Et M. Peeters m'avoue que lui-même est trop cartésien pour être véritablement decrolyen.

M. E. Willputte, insp. gén. ens. prim. : « On fausse la pensée de Decroly en voyant dans les centres d'intérêt autre chose que des synthèses logiques, à l'usage du maître. Le centre est un concept d'adulte. Pour l'enfant suite de petits sujets qui surgissent, puisés dans la vie qui l'entoure et qui sont véritablement l'objet de son intérêt ».

M. Reisse, insp. prim. : « Observer c'est beaucoup plus que s'émouvoir, contempler, s'extasier. L'éducation ce n'est pas la puérilité cultivée à travers toute la scolarité. Le maître doit passer du subjectif à l'objectif, s'acheminer ainsi vers la connaissance scientifique du monde par l'analyse et la synthèse complémentaires. Mais qu'il s'affranchisse de la tutelle absurde des livres ; et des centres présentés tout « cuits » par les journaux pédagogiques et qui, s'ils ne sont pas donnés au seul titre d'exemple, font le plus grand mal à l'école ».

M. Reisse est un des inspecteurs belges ralliés à l'éducation nouvelle et de qui dépendent les écoles de Courcelles, souvent citées plus haut.

M. H. Charlier, insp. prim. : « Chez Freinet, où l'intérêt est une fin en soi, l'enseignement manque de structure. Chez nous l'intérêt sert au programme, l'enseignement est donc structuré. Mais comme le programme n'est pas limitatif on s'écarte souvent de l'enfant par un excès d'encyclopédisme ».

Je m'excuse de citer aussi brièvement ce jeune inspecteur belge qui venait d'être nommé et qui tenait encore, et avec quel enthousiasme, sa classe d'instituteur. L'ayant rencontré au terme de mon voyage j'ai eu avec lui un entretien extrêmement fructueux et qui a souligné sur bien des points notre identité de vues. M. Charlier m'a permis de comprendre le decrolyisme, de faire la « synthèse » (c'est la dernière fois que j'emploie ce mot...) de mes impressions. Sa pensée est souvent présente dans les pages qui précèdent.

A défaut de conclusions.

Grâce à la bienveillance et à la compréhension de M. C. Brandt, chef du département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel

et de M. L. Pauli, directeur de l'Ecole normale de Neuchâtel, nous avons donc pu visiter pendant près d'un mois les écoles belges. Nous leur disons ici toute notre reconnaissance.

Ce voyage avait été précédé d'un autre, de plus d'un mois, dans le sud de la France.

Nous nous proposons de donner aux lecteurs de l'« Educateur », dans quelques semaines, un nouveau reportage, plus bref, sur l'école primaire en France.

Ce n'est qu'ensuite que nous tirerons quelques conclusions qui prendront un relief d'autant plus accusé qu'elles seront comparatives, opposant deux formes très différentes de l'éducation nouvelle.

Ad. Ischer.

L'ECOLE SUISSE DU CAIRE

L'Ecole suisse du Caire a été fondée en 1929 ; déjà en 1898 la question de sa création a été étudiée au sein de la colonie et, depuis, à plusieurs reprises, elle a été remise en discussion.

Telle qu'elle se présente maintenant, l'Ecole a défini ses buts de la façon suivante :

1. Donner à nos enfants une mentalité suisse, un esprit suisse, une éducation suisse et non cosmopolite.

2. Donner à nos enfants une instruction égale à celle qu'ils auraient reçue en Suisse, de manière qu'ils puissent aller ensuite continuer leurs études en Suisse sans être inférieurs à leurs camarades. (Ce point implique que l'enfant sortant d'une des classes de notre Ecole et qui continue en Suisse devrait être admis sans autre à l'école de sa nouvelle résidence et dans la classe de son âge. Ce cas s'est produit quelques fois, notamment à Genève, mais d'autres fois l'enfant a été soumis à un examen qui, à notre avis, ne peut pas être une indication valable de sa préparation, à cause du dépaysement brusque qu'il subit ; nous pensons qu'il faudrait alors attendre quelques semaines d'adaptation au nouveau milieu pour se faire une idée juste de ses connaissances.)

3. Donner à ceux qui resteront en Egypte une solide instruction primaire qui leur permettra de faire leur chemin dans la vie.

C'est donc une Ecole suisse à proprement parler, destinée aux enfants suisses ; cependant, ses statuts prévoient la possibilité d'admettre quelques étrangers dont la langue maternelle est une de nos langues nationales, et ceci dans la proportion d'un tiers de l'effectif total des élèves. Il y a actuellement 35 élèves, ce nombre ne peut guère varier au cours des années étant donné que pratiquement toutes les familles suisses du Caire y ont inscrit leurs enfants.

L'Ecole est administrée par un comité composé de M. Favarger, président, et M. le Dr Rahm, vice-président, délégués par la Société suisse de Secours du Caire ; Mme Trembley et Mme Bless, déléguées par la Légation de Suisse au Caire ; M. Bieri et M. Reinfrank, délégués par les parents. Ce comité s'est adjoint M. Fehr, caissier. En outre il est assisté par un médecin, M. le Dr Hess, et par un professeur, M. le Dr Roussy, ce dernier ayant la charge d'inspecteur, choisis parmi les membres de la colonie.

Le corps enseignant est de formation suisse. Mlle Müller (de Lucerne), directrice et institutrice principale, enseigne particulièrement l'allemand et s'occupe des classes inférieures ; Mme Barsanti (de Fribourg) enseigne le français et s'occupe des classes supérieures ; l'histoire, la géographie, l'arithmétique, les sciences sont réparties entre ces deux maîtresses ; le Jardin d'enfants est confié à Mme Ungricht, spécialiste en Kindergarten. En outre, l'Ecole emploie les services d'un professeur suisse de gymnastique, M. Tschudi ; elle a une maîtresse d'anglais de nationalité anglaise, un maître d'arabe de nationalité égyptienne. L'enseignement religieux protestant est donné par M. le pasteur Ecuyer, de l'Eglise Evangélique, et le catéchisme est enseigné aux catholiques par Mme Barsanti.

Le programme de l'Ecole est basé sur celui des écoles primaires du canton de Neuchâtel, et depuis plusieurs années les examens de passage sont ceux-là mêmes de ce canton ; ils nous sont obligeamment et régulièrement communiqués par les soins de son Département de l'Instruction publique, et ils permettent d'exercer un contrôle certain du degré de préparation des enfants. Naturellement, ce programme est adapté aux besoins du pays ; l'anglais, l'arabe, la géographie et l'histoire d'Egypte y ont été ajoutés. Cette surcharge ne doit cependant pas entraîner une diminution de la culture nationale.

Les élèves reçoivent à leur sortie de l'école un certificat qui constate leur succès.

Afin que l'ambiance dans laquelle travaillent nos enfants soit aussi proche que possible de celle de leurs camarades élevés en Suisse, l'Ecole fait venir des manuels scolaires qu'elle a choisis dans différents cantons et qui lui sont envoyés par les soins du secrétariat des Suisses à l'étranger, office central du Comité d'aide aux Ecoles suisses de l'étranger.

Les dates des congés et des vacances sont déterminées par plusieurs facteurs. Comme tous les établissements étrangers du Caire, l'Ecole observe les jours de congé officiels et les vacances des fêtes principales musulmanes, par égard au pays qui nous donne l'hospitalité ; à Pâques, à Noël et Nouvel-An, les vacances sont respectivement d'une et de deux semaines pour que les enfants puissent jouir librement de l'ambiance familiale et religieuse de ces fêtes et prendre part aux réunions que le Cercle Suisse organise à ces occasions. Quant aux vacances d'été, leur durée est au minimum de trois mois, l'Ecole ouvrant le premier lundi d'octobre et les examens ayant lieu au début de la seconde quinzaine de juin. La durée de ces vacances s'explique par le climat du Caire où l'élévation brusque de la température vers la fin de mai rendrait illusoire le rendement du travail scolaire. Ces vacances sont aussi indispensables aux enfants qui, dans la mesure du possible, vont se retremper en Suisse dans leur milieu naturel soit en famille, soit dans des camps de vacances organisés à leur intention depuis peu, qu'au corps enseignant qui en profite pour assister à des cours de vacances et à des réunions dus à l'initiative précieuse du Comité d'aide aux Ecoles suisses de l'étranger.

Au point de vue financier, la Confédération participe aux frais par une subvention proportionnelle au nombre des maîtres et des élèves suisses (dans ce nombre sont comptés les enfants dont la mère était suisse), qu'elle accorde à toutes les écoles suisses de l'étranger. L'écolage est modéré si on le compare à celui des autres établissements étrangers du Caire, mais il ne peut être comparé à la gratuité accordée à tous dans notre patrie. Le total de ces deux contributions forme à peu près la moitié des dépenses annuelles, aussi les membres de la colonie acceptent-ils volontiers de participer chaque année à une collecte destinée à combler le déficit et à constituer une réserve pour maintenir vivace cette institution qu'ils estiment indispensable.

La volonté de la Colonie suisse du Caire d'avoir son école et le dévouement sans limite du comité et du corps enseignant sont les plus sûrs garants de l'éducation patriotique et intellectuelle de nos enfants.

J. J. Ry.

COLEGIO HELVETIA BOGOTA

L'école suisse de Bogotà, la plus jeune des trois écoles de l'Amérique du Sud, fut fondée en 1949. Après de longues études la colonie suisse de Bogotà a été forcée de résoudre le problème de l'enseignement des enfants suisses. Elle s'est décidée à suivre l'exemple des autres colonies à l'étranger en fondant sa propre école suisse à Bogotà, le collège « Helvetia ».

Fin novembre 1948 arrivèrent cinq professeurs : trois demoiselles pour le jardin d'enfants et les deux premières classes, deux instituteurs pour la troisième et la quatrième classes. La même année on louait une résidence aux abords de la ville, au milieu d'un grand parc.

Bien entendu, ce n'était pas encore une maison d'école. Il fallut abattre des murs, ouvrir des fenêtres, aménager l'intérieur.

Le premier avril 1949 les classes commencèrent avec 68 élèves. La deuxième année on comptait déjà environ 130 enfants avec une classe de plus, la cinquième, qui s'appelle en Colombie l'année préparatoire.

La langue d'enseignement est l'espagnol, mais tous les élèves ont la possibilité d'apprendre le français ou l'allemand depuis la première classe. En général les élèves des cours d'allemand sont moins nombreux, parce que la plupart des enfants colombiens suivent le français beaucoup plus semblable à l'espagnol.

Comme toutes les écoles de Bogotà le collège Helvetia s'est vu obligé d'organiser des services supplémentaires pour ses élèves : le service du bus scolaire et le semi-internat pour les enfants dont le domicile se trouve éloigné de l'école. Le bus fait chaque jour cinq ou six voyages pour aller chercher ou répartir les enfants dans tous les quartiers de la ville. Environ 35 enfants mangent au collège, non seulement parce qu'ils vivent éloignés de l'école, mais aussi pour apprendre à se comporter correctement à table.

L'école suisse a voulu garder l'idée de neutralité aussi à l'étranger. Pour cela elle donne aux enfants la possibilité d'apprendre les deux langues nationales suisses. On enseigne la religion pour catholique et protestants.

Le gouvernement colombien nous a laissé beaucoup de liberté pour l'enseignement primaire ; pour l'école secondaire il faut suivre les normes dictées par le ministère d'éducation national.

Pour l'avenir la colonie a beaucoup de projets : on discute la construction d'un édifice scolaire. Aujourd'hui c'est encore trop tôt pour vous en parler.

Peter Schuler.

Informations professionnelles

LES ARTS GRAPHIQUES

Les découvertes du début du siècle ont eu des répercussions profondes sur les professions se rattachant aux arts graphiques, en créant de nombreuses spécialisations. Essayons de dresser un schéma de ces professions.

A. Typographie

1. Compositeur.
2. Conducteur.
3. Stéréotypeur.
4. Galvanoplaste.

C. Lithographie

7. Dessinateur.
8. Reporteur.
9. Conducteur.
10. Photolithographie.

B. Photogravure

5. Photographe.
6. Graveur.

D. Héliogravure

11. Photographe.
12. Retoucheur.
13. Graveur.
14. Conducteur.

A. Typographie. Le compositeur compose les textes dont le conducteur fait le tirage¹. Le stéréotypeur prend une empreinte unique d'un seul bloc de métal, de toute une page de composition. Ce procédé est utilisé pour les forts tirages ou en vue d'impressions ultérieures. Le galvanoplaste recouvre certaines empreintes d'une couche de cuivre.

B. Photogravure. Cette branche prépare les clichés des illustrations, mais en général, elle ne fait pas de tirages.

Au moyen d'une trame, le photographe prend le cliché formé d'une multitude de points. Leur densité forme le dessin. Le graveur reporte ce cliché sur cuivre. La gravure au trait n'utilise que le blanc et le noir. L'autotypie reproduit tous les dégradés d'une photographie. Certains graveurs se perfectionnent dans le travail au burin. Ils sont rares et recherchés.

C. Lithographie. Le dessinateur copie un dessin sur la pierre. Le reporteur le fixe et le conducteur en fait le tirage. Ce procédé donne des surfaces continues.

En photolithographie, un cliché remplace le dessin. L'offset est un moyen de tirage plus rapide ; l'image à reproduire est fixée sur une plaque de zinc.

¹ Mono et linotypistes sont des perfectionnements qui s'acquièrent après l'apprentissage.

D. Héliogravure. Le photographe prend le cliché et en tire le positif. Le retoucheur le met au point. Le graveur le fixe sur cuivre en surfaces planes ou cylindriques pour les rotatives. Le conducteur fait le tirage.

Un cliché d'héliogravure est aussi formé d'une trame mais qui ne présente pas de solution de continuité. Les alvéoles ont toutes la même surface comme les cellules d'un rayon de miel. Les plus profondes absorbent le plus d'encre et reproduisent les teintes les plus marquées.

Il y a donc 14 professions différentes dès leur départ ayant chacune son apprentissage propre. Les conducteurs peuvent, après 6 mois de formation complémentaire, passer d'un groupe à l'autre.

Essayons de dégager quelques données générales d'orientation.

Conditions physiques. Bonne santé générale et des poumons sains. Surtout une bonne vue car les yeux sont mis à rude épreuve. Le daltonisme exclut les candidats sauf pour les compositeurs-typographes. Les individus réagissant violemment au saturnisme devront rechercher une spécialisation où le plomb est peu employé.

Niveau intellectuel. Le groupe A appelle tous les candidats compositeurs ou conducteurs à un examen de sélection portant sur les données suivantes : Composition. Dictée. Grammaire. Allemand ou italien : oral et écrit. Calcul : oral et écrit. Dessin. Mémorisation. Sens du toucher et habileté manuelle. Sens des couleurs et de la mécanique (conducteur). Attention. Imagination et logique.

Ceux qui ont obtenu une note moyenne de 1 à 2,5 à l'échelle de 1 à 5 sont considérés comme favorables à la profession et vont se présenter chez les patrons qui ont des places à repourvoir.

Dans les groupes B. C. D., le règlement indique que les apprentis doivent avoir parcouru un programme d'école secondaire ou une préparation équivalente. En réalité, cela ne signifie pas que ce sont les connaissances d'école secondaire que l'on désire mais le niveau intellectuel correspondant à ces connaissances.

L'emploi de machines précises et compliquées, l'habileté à reconnaître les causes d'imperfections de travail réclament discernement et intelligence pratique. Une attention soutenue, un jugement artistique affiné, une étude des perfectionnements de la technique conduisent aux situations supérieures.

Aptitudes particulières.

Compositeurs. Orthographe impeccable. Sens artistique.

Dessinateurs. Surtout de la précision et de la minutie plus que le sens créateur.

Photographes. Graveurs. Précision. Sens du modelé et de la couleur.

Conducteurs. Bonnes notions de mécanique. Attention. Discernement artistique.

Ascension. Il n'y a pas d'école formant les cadres. Ce sont les plus capables qui deviennent chefs d'atelier ou protes. Le coût des machines rend de plus en plus aléatoire la possibilité de s'installer à son propre compte.

Caractère. L'apprentissage est pénible ; il réclame de la patience et de la volonté. Celui qui n'aurait pas un certain honneur professionnel, le bachelier, a bien peu de chances de réussir.

L. P.

Leçon pour le degré supérieur, à partir de la 2e année

Source : « Interavia » No 5, 1947

LE TOUR DU MONDE DE MONSIEUR REYNOLDS

Etapes et horaire du vol (heure de New-York)

Date	Etape	Décol- lage	Atter- rissage	Temps de vol	Temps d'arrêt	Distance	Moyenne hor.
Avril 47							
12	New-York - Gander (Terre Neuve)	1711	2011			1870 km.	
12/13	Gander - Paris	2151	0451			4230 »	
13	Paris - Le Caire	0613	1251			3460 »	
13	Le Caire - Karachi	1512	2202			3640 »	
13/14	Karachi - Calcutta	2256	0305			2250 »	
14	Cacutta - Shanghai	0503	1158			3460 »	
14	Shanghai - Tokio	1322	1658			1770 »	
14/15	Tokio - Adak (Aléout.)	1924	0425			4020 »	
15	Adak - Edmonton (Canada)	0724	1555			4260 »	
15/16	Edmonton - New-York	1704	0006			3250 »	

Bien que vieux de 4 ans, ce tour du monde constitue encore aujourd'hui un record.

Qui est M. Reynolds ? Un industriel américain fabricant de stylographes à billes.

Pourquoi a-t-il fait le tour du monde en avion ? « Publicité à haute pression » pour sa maison.

Moyen : un bombardier d'assaut bi-moteur Douglas « Invader » des stocks surnuméraires de l'aviation d'armée des USA.

Combien a-t-il pu coûter ? Après la fin de la guerre, l'USAF liquidait certains de ses appareils pour un prix représentant approximativement le 1/10 de leur valeur réelle. Ainsi, la Suisse a payé ses « Mustangs » monoplaces 75 000 fr. pièce. Dans ces conditions, on peut évaluer à environ 200 000 fr. le prix d'achat de l'avion du record. Si l'on tient compte de l'aménagement spécial de l'appareil (suppression des tourelles et blindages remplacés par des réservoirs supplémentaires d'essence), de l'engagement d'un pilote chevronné, le capitaine Odom, et de tous les frais divers relatifs à une entreprise de ce genre, on peut évaluer le coût du raid à environ un 1/2 million de francs... somme qu'un industriel peut consacrer à sa publicité aux USA.

GEOGRAPHIE - HISTOIRE. L'heure dans le monde, les fuseaux-horaires. Quelle était l'heure locale aux différents atterrissages et décollages ? Quelles furent les régions survolées de jour, de nuit ?

Le tour du monde, qui a toujours enflammé l'imagination de l'homme depuis le jour où il s'est aperçu que la Terre était ronde. Magellan, Philleas Fogg, Dr Eckener, Wiley Post, etc.

Structure du globe. Les continents groupés dans l'hémisphère nord. Presque tous les tours du monde se sont faits dans cet hémisphère. Notion de « tour du monde ». Distance variable, etc.

ARITHMETIQUE. Compléter le tableau. Revision sur les mesures du temps. Là, le tableau peut être exploité presque à l'infini... On peut calculer par exemple la quantité d'essence brûlée, ou le poids d'essence emportée à chaque étape (en tenant compte des marges de sécurité).

Un moteur d'avion moderne brûle environ 140 l. d'essence à l'heure au régime de croisière et par 1000 CV.

L'Invader possède 2 moteurs de 2000 CV chacun.

Densité de l'essence d'aviation : 0.72.

Inutile d'insister sur l'intérêt de calculs basés sur la réalité et des faits précis. Ils contrastent agréablement avec certains problèmes archaïques ou hautement fantaisistes de notre manuel d'arith., comme celui par exemple où l'on voit un coureur cycliste tourner sur une piste circulaire (!) pendant 32 min. à la moyenne de... 28,26 kmh. !

GEOGRAPHIE POLITIQUE. L'itinéraire projeté d'abord par l'équipage était le suivant :

New-York - Paris - Moscou - Omsk - Yakoutsik - Fairbanks (Alaska) - Minneapolis - New-York.

Pourquoi a-t-il dû être modifié ?... (N'oublions pas pourtant que nous sommes en 1947.)

Bien entendu, ceci n'est qu'un schéma et chacun peut le développer comme bon lui semble.

J. D.

« Ecolier romand » / « Caravelle » — 27 numéros par an, pour 3 fr. 50, cela fait moins de trois sous le numéro. Un record de bon marché ! Faites-le remarquer à vos élèves. Qu'ils s'abonnent tous !

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE
SECTION COMMERCIALE
ET ADMINISTRATIVE
CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre: lundi 26 avril 1951,
à 8 heures.

La direction renseignera sur demande,
avenue de Belmont 39, **Montreux**.

Tél. 6.33.31.



*Le secret du Chef
achetez des pâtes*
La Timbale
G. BESSON & Cie
YVERDON & FRIBOURG

Collège Pierre Vizet

Ch. des Cèdres 3

LAUSANNE

prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS

Ecole normale

1941: 51 élèves

1951: 153 élèves



Paul Cardinaux, dir.

Tél. 24 15 79

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

CONDITIONS DE FAVEUR AUX MEMBRES DE LA S.P.V.

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

La bonne adresse pour votre ameublement
**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR
LAUSANNE**

*au bout du trottoir Métropole B meubles
occasion provenant des échanges, à bon
compte. Exposition séparée. Magasin, route
de Genève 19.*



ABONNEMENTS DE LECTURE AU BLÉ QUI LÈVE

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

LOCATION-FILMS

Ciné 8 m/m - 16 m/m - 9,5 m/m

EDUCATIFS - RÉCRÉATIFS - DOCUMENTAIRES - COMIQUES

Tarif très bas avec notre carte de loueur.

Demandez conditions, catalogues contre 50 cts en timbre poste (indiquer format, s. v. p.) à **METEO-Films - Lausanne - Cour 105.**

Sur demande M. Duruz vous rendra visite, pour vous documenter.

Vente de projecteurs. Location. Film fixe, etc.

MONTREUX, 14 avril 1951

LXXXVII^e année — N° 14

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

OFFICE CENTRAL SUISSE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT
PAR LES PROCÉDÉS VISUELS

Lanternes de projection **CAMERAFIX** et films fixes des Editions Filmées de Paris

CAMERAFIX (Type A. connu jusqu'à ce jour)	Fr. 160.-
CAMERAFIX (Type ST. plus lumineux - nouveau)	Fr. 197.-
Films fixes	Fr. 2.50 et Fr. 2.75



Résistance
additionnelle
pour
tensions
supérieures
à 125 V.



Commandes exécutées par l'Office central suisse de distribution de matériel d'enseignement
par les procédés visuels: **FILMS DE ROMANDIE, EMMANUEL ZÜRCHER NEUCHÂTEL**

Ecole pratique de Radio-Electricité

Reconnue par la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et par les C.F.F.

16, rue de Bourg Tél. 23.48.30

LAUSANNE

Formation professionnelle supérieure, à partir de l'Ecole primaire, de techniciens spécialisés pour l'industrie et le commerce radio-électriques. Ecole reconnue par l'A.S.R.E. comme équivalente à un Technicum. Son diplôme de sous-ingénieur radio-électricien entraîne la délivrance par l'Administration des P.T.T. de la carte de légitimation de première classe (valable pour toute la Suisse).

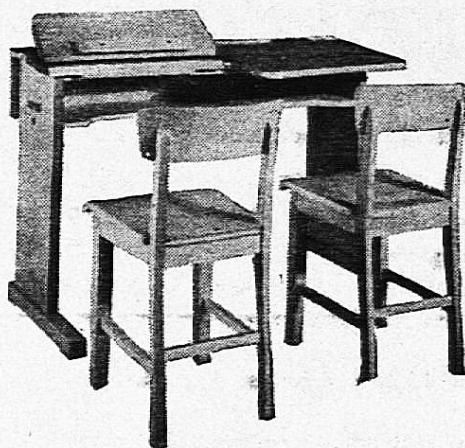
Programme et conditions sur demande.

Scolarité mensuelle modeste.

ORGANISATION DE CLASSES SPÉCIALES,

Directeur : F. Cuénod Ingénieur

Rentrée : 5 avril



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

**vous livre des tableaux noirs,
tables d'écoliers**

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres